



**Commune de
Vérossaz**

Bulletin officiel

Pilier public

ENQUETE PUBLIQUE

L'Administration Communale de Vérossaz soumet à l'enquête publique la demande de construction présentée par :

- Requérant : Sébastien Morisod, Chemin des Murets 3, 1891 Vérossaz
Architecte : Christine Smith, Route du Saillen 1, 1991 Turin (Salins)
Situation : Parcelle no 573, folio 5, au lieu-dit « Le Fillolage », située en zone à bâtir R2, à Vérossaz, coordonnées 2'564'913 / 1'118'127
Objet : Construction d'une villa individuelle avec annexe

Le dossier est en consultation au bureau communal les jours ouvrables. Les éventuelles oppositions à l'encontre de ce qui précède doivent être adressées sous pli recommandé, en 2 exemplaires dans un délai de trente jours à l'Administration communale dès la publication du présent avis.

L'Administration communale

Vérossaz, le 11 octobre 2024